

1^{er} décembre 2021

Liquidation de Bergams à Grigny : le Département est aux côtés des salariés

Le tribunal de commerce a prononcé, il y a quelques jours, la liquidation judiciaire du fabricant de sandwiches Bergams, premier employeur privé de la ville de Grigny. Chef de file des solidarités, le Département de l'Essonne souhaite accompagner les 283 salariés de cette entreprise.

Des dispositifs d'accompagnement des salariés sont déployés par l'Etat et par Pôle Emploi. Et l'ensemble des collectivités et acteurs impliqués dans la vie économique du territoire se mobilisent pour assurer un suivi et une coordination avec les acteurs locaux de l'emploi.

Dans cette situation, le Département joue pleinement son rôle : au sein des Maisons départementales des solidarités ou des Maisons de l'Essonne, des conseillers sociaux vont pouvoir accompagner les salariés pour toute difficulté relative à leurs démarches liées au retour à l'emploi.

Les employés de Bergams peuvent ainsi contacter les numéros suivants :

- 01 71 63 72 00 / Maison de l'Essonne de Viry-Châtillon
- 01 77 58 08 41 / Espace Emploi Insertion de Brétigny

« Cette liquidation judiciaire sèche est un coup très dur porté au tissu économique local. Mais ce sont surtout des hommes et des femmes qui se retrouvent de façon brutale sans emploi. Le Département qui, depuis le début de la crise sanitaire, s'est mobilisé et a agi pour soutenir les secteurs économiques en difficulté et les Essonniens les plus vulnérables, est présent aussi pour accompagner et aider les salariés de Bergams. »

François Durovray, Président du Département de l'Essonne

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr / 06 08 10 50 84